



COUPE DU MONDE épreuve sélective

Dijon - FRA

Epée Dames M20

du 15-02-2020 au 16-02-2020

Chef de délégation	MARGUERETTAZ Didier		
Entraîneur(s)	MOIGNETEAU Pierre		
Arbitre(s)	SAULNIER Thierry PARENT Herve PIATKO Andre PIPART Adeline		
Athlète(s)	SERSOT Jade CONRAD Alice MBIIM Solene VARELA Lea	LE CHESNAY E3F THIONVIL LEVALLOIS ST GRATIEN	PFR BORDEAUX

Merci de confirmer ou annuler votre participation uniquement sur <https://extranet.escrime-ffe.fr/> avec vos identifiants et mot de passe ou ceux de votre club AU PLUS TARD le 12 FEVRIER

La fédération vous autorise à participer A VOS FRAIS à ce tournoi.

Vous vous déplacerez et vous logerez par vos propres moyens.

Droits d'engagement 25 euros + licences FIE 25 euros à régler à la FFE avant le départ.

Prévoir en conséquence des euros.

Athlète(s)	CHAVIGNY Sophie JOUVE Elea SEILLE Elena VERGNES Anna KELLER Camille BONAL Margaux LAUVRAY Emma POZZOLI Camille BOUSFIHA Chloe PELLECUER Apolline PINIER Clementine MADELEINE Pauline DOQUET Anaelle JARASSIER Helen POZZOLI Prudence PALPACUER Garance	GRAD TALENCE EPINAL SE DIEPPE FL CHANTILLY CE E3F THIONVIL TOULOUSE UC GRENOBLE PAR BOBIGNY AC RODEZ AVEYRO TROYES TG RODEZ AVEYRO AVIGNON AE CHALONS CHAM GRAD TALENCE GRAD TALENCE TOULOUSE UC	CREFED TALENCE PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX PFR BORDEAUX CREFED RODEZ PF BORDEAUX CREFED TALENCE PFR BORDEAUX
Remplaçant(e-s)	BAUDINOT Juliette CABIT Clementine DRAEGER Alma CHARLOT Apolline PENNETIER Nolwenn BERNARD Margaux	RODEZ AVEYRO CLICHY ESC PARIS UC RAMONVILLE ST MAUR VGA GRENOBLE PAR	CREFED RODEZ

CONTROLE ANTI-DOPAGE : Les athlètes en cours de traitement doivent obligatoirement se munir de AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques) délivrée par :

- AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) pour les compétitions françaises organisées sur le territoire français

- FIE (Fédération Internationale d'Escrime) pour les compétitions internationales

Ils devront en informer le médecin, le kinésithérapeute ou à défaut le chef de délégation avant le départ.

Rappel des règlements FIE/CEE à propos des tenues :

1/ Les équipements des tireurs doivent être conformes aux normes de sécurité FIE (800N et 1600N pour le masque)

2/ Les tireurs doivent porter leur nom et nationalité au dos de la veste en juniors et seniors

3/ Le port des couleurs nationales en vigueur (cf. site FIE) est obligatoire en seniors

ORGANISATEUR : ASPTT Dijon Escrime

LIEU DU TOURNOI : Palais des sports de Dijon, 17 rue Léon Maurius, 21000 Dijon

PROGRAMME : <https://static.fie.org/uploads/23/119808-Lettre%20d-invitation%20CDM%202020%20Dijon.pdf>

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

Pour déclarer un sinistre au titre des garanties d'assurance Responsabilité Civile ou Individuelle Accident, remplissez le formulaire de déclaration d'accident que vous trouverez en ligne sur le site internet de la FFE (www.escrime-ffe.fr / vie du club / assurances.)

Pour faire appel à ALLIANZ Assistance (en cas de problèmes lors de vos déplacements) :

Depuis la France : 01.42.99.64.99 (appel non surtaxé) / Depuis l'étranger : +33 1 42 99 64 99

En indiquant : Le nom et le numéro du contrat n°922557

Les nom et prénom et l'adresse exacte de l'assuré

Le numéro de téléphone auquel l'assuré peut être joint